

### Billet de la Présidente

L'Âgisme est défini comme une discrimination d'un groupe d'âge envers un autre. L'interdiction existe, pour toute forme de discrimination, dans la constitution article 8, alinéa 2.

C'est un phénomène contre lequel nous sommes peu protégés et qui touche les seniors dans plusieurs domaines, sous forme de préjugés, stéréotypes et attitudes.

À la recherche du travail nous sommes vite trop vieux, trop chers, trop dépassés.

La santé ne nous épargne pas non plus. Les consultations chez le médecin coûtent plus cher avec un supplément dès 75 ans. Sortir les 80+ du système d'assurances actuels est une autre proposition.

Le logement est encore un domaine compliqué. Les remarques sur nos habitats trop grands mais souvent meilleurs marchés que des plus petits récemment construits. Il faut déjà trouver à louer à nos besoins.

Même nos droits civiques sont remis en question. Trop vieux pour voter et la place dans la vie politique se discute. Les exemples sont nombreux, et difficile pour nous de changer si on ne se met pas ensemble à parler d'une seule voix.

FARES, Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse, notre faitière nationale lance une pétition ;

#### « Protection juridique contre la discrimination liée à l'âge »

#### Revendications

**1. Plan d'action national** : La Confédération et les cantons élaborent et mettent en œuvre un plan d'action national contre la discrimination liée à l'âge. Ce plan doit comporter des objectifs contraignants ainsi que la répartition des responsabilités.

**2. Bases légales et mesures** : La Confédération adopte des dispositions légales spécifiques et prévoit des mesures concrètes pour protéger contre la discrimination fondée sur l'âge – aussi bien dans les relations entre l'État et les citoyens-nes que dans les relations relevant du droit privé. La protection contre la discrimination multiple doit être garantie. Une attention particulière doit être accordée aux rapports de force asymétriques, notamment dans les domaines du logement, des soins, des services de santé et du travail.

**3. Service spécialisé central contre la discrimination liée à l'âge** : La Confédération crée un service spécialisé au niveau fédéral, spécifiquement consacré aux questions liées à l'âge, doté des compétences nécessaires et capable de conseiller la Confédération et les cantons dans la promotion d'une société favorable aux aînés et exempte de discrimination.

**Cette pétition vise à faire en sorte que la Suisse remplisse efficacement son obligation constitutionnelle – dans l'intérêt d'une société solidaire qui protège et respecte toutes les générations.**

Pour signer la pétition contactez votre section ou si vous avez accès à internet vous trouverez toutes les infos sur le site <http://www.fares.ch/>

La fin de l'année approche. Il me reste à vous remercier pour votre travail local ou cantonal. Si parmi vous il y a des personnes avec une envie de s'engager un peu plus, faites-le nous savoir.

Je vous souhaite une agréable fin d'année et me réjouis de vous retrouver en 2026

Votre Présidente

## **Section Lausanne et environs**

Après de nombreuses années passées à présider la section de Lausanne et environs Jean-Jacques Ambresin a décidé au début de l'année de céder sa place. Il en est de même pour Jean-Pierre Eichenberger qui s'est occupé également pendant de nombreuses années, des finances de la section. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail au service des aînés de notre section. La composition du comité, approuvée par l'assemblée de section du 10 avril 2025, est la suivante : Président, Jean-Pierre Jaton. Finances, Veronica Acevedo Seguel. Secrétariat, Christine France Aguet. Manifestations, Joseph Voisard. Membre, Eliane Petter.

Sortie du 25 septembre pour visiter le Château de Prangins. Un guide nous conte l'histoire du château et son jardin. Louis Guiguer, banquier parisien en quête d'un titre de noblesse achète des ruines pour y ériger un Château. Cette bâtisse est finalement habitée, malgré son inconfort et son manque de chauffage.

Le jardin potager recèle de nombreuses variétés de fruits et légumes, qui à l'époque permettent de nourrir les invités illustres qui séjournent au Château, tels que Voltaire et Bonaparte.

En 1974 le Château est racheté par les gouvernements vaudois et genevois puis donné à la Confédération qui en fait l'antenne romande du musée national.

Prochaine assemblée de section : jeudi 2 avril 2026

## **Section Gros de Vaud**

La balade traditionnelle nous a conduits, le vendredi 30 juin, dans les Grands-Bois de Goumoëns, une promenade d'une heure et demie qui s'est terminée par une agape fort appréciée.

Le 3 septembre, l'excursion annuelle nous a mené au Chasseral suivie d'une croisière sur le lac de Biel.

Notre Conférence annuelle « la Birmanie: au carrefour entre Inde et Chine » a eu lieu le 22 octobre.

Agenda 2026

24 février, visite du Musée Eugène Burnand à Moudon

21 avril, assemblée de section

2 juin, balade

1<sup>er</sup> septembre, excursion

20 octobre, conférence annuelle



## **Section LORA**

Au matin du 18 juin notre section partait en direction de Morat pour prendre le bateau et se réjouissait de découvrir le centre nature BirdLife de la Sauge, situé au bord du canal de la Broye. Magnifique découverte d'une des plus importante réserve de protection des oiseaux.

L'arrêt en vaut vraiment la peine! Observer sans déranger grâce aux nombreux aménagements faits tout au long de ce parcours de quelques 500 m. L'exposition temporaire était fascinante.

Excellent repas sur place puis direction Neuchâtel en bateau où le bus nous attendait pour nous ramener à Vevey. Soleil radieux, ambiance sympathique, tous les ingrédients réunis pour une journée très réussie.

Agenda:

Assemblée de section 2026 le mardi 7 avril au centre Ste Claire à Vevey



## Section Jura Nord Vaudois

Jeudi 18 septembre, c'est par un temps splendide que nous nous sommes retrouvés une trentaine, tôt le matin à la Gare d'Yverdon-les-Bains où nous sommes montés dans le car. Départ en direction de Morat, à l'Hôtel Schiff où nous attendaient croissants, cafés et autres chocolats chauds. Après 2 minutes de marche nous voilà au port de Morat où nous avons embarqué sur le bateau qui nous a amenés à Neuchâtel via le Canal de la Broye en pleine campagne au pied du Vully. Arrivés à Neuchâtel où Numa nous attendait pour nous conduire au Restaurant « Le Silex » qui se trouve à côté du Laténium. Un personnel charmant nous a servi un joli menu qui fut très apprécié.

Retour au car et départ pour La Chaux-de-Fonds où nous visitons le Musée International de l'Horlogerie qui retrace, de manière vivante, l'histoire technique, sociale et économique de l'horlogerie.

Départ pour la Vue des Alpes où nous avons fait un arrêt afin d'admirer le panorama, qui, vu le temps, était exceptionnel !



## Section Broye-Vully

Le jeudi 11 septembre, 59 membres se sont retrouvés au refuge de Corsalettes à Corcelles-près-Payerne. Un groupe est parti se balader pendant une bonne heure sous la houlette de Michel Cosendai et différentes équipes se sont formées pour jouer au jass ou à d'autres jeux de société. Marcheurs et joueurs se sont réunis en 2ème partie d'après-midi pour partager un « 4 heures vaudois » à la bonne franquette et dans la bonne humeur. Joli moment de convivialité et de rencontre.

Le mercredi 12 novembre a eu lieu notre traditionnel repas de fin d'année qui s'est déroulé à la grande salle de Sédeilles. Nous avons eu le plaisir d'y entendre le duo AGIL, Gilbert Bezençon et Alain Devallonné, qui ont animé la journée. La tombola a permis aux plus chanceux de gagner un lot de produits de la région.

Nous ne voudrions pas terminer ce petit compte-rendu, sans rendre un hommage ému et sincère, à Bernard Nicod, président de notre section de mars 2018 à mars 2024, qui nous a quitté le 24 septembre 2025.

## Section La Côte

C'est au Fort des Rousses que les membres de notre section se sont retrouvés le mercredi 10 octobre pour la sortie annuelle.

La journée a commencé par une agréable balade panoramique vers Saint-Cergue à bord du bus Bouchard, dont le chauffeur s'est montré particulièrement attentionné.

Nous avons ensuite visité le musée de la boissellerie (artisanat du bois) où une guide passionnée nous a fait découvrir un riche patrimoine. Ce lieu, autrefois réputé pour la fabrication d'objets en bois (boîtes rondes, seaux, etc.), s'est reconvertis dans la confection, notamment, de petites boîtes en bois d'épicéa pour le fromage. (En prime, une leçon de botanique : on peut distinguer le sapin de l'épicéa, car chez le sapin les cônes pointent vers le haut, alors que chez l'épicéa ils pendent vers le bas).

Le déjeuner a été servi dans le cadre agréable du Golf de Saint-Jean, un lieu qui, comme le diraient les guides touristiques, « vaut vraiment le détour ».

L'après-midi s'est poursuivie par la visite du Fort des Rousses, aujourd'hui reconvertis en une immense cave d'affinage de fromages.

Chacun est reparti avec de beaux souvenirs de cette sortie très réussie.



# Actualités

**De grâce, pas de guillotine d'âge pour le droit de vote en Suisse** Dans les commentaires qui ont suivi les résultats de la dernière votation populaire, l'idée de retirer le droit de vote aux personnes âgées est apparue sérieusement sur le tapis. C'est oublier par exemple que les bâtisseurs de la Communauté européenne affichait un âge déjà respectable lorsqu'ils étaient à l'ouvrage. Parmi eux, Konrad Adenauer, chancelier d'Allemagne fédérale, dépassait les 80 ans lors de la signature du Traité de Rome, instaurant la Communauté économique européenne (CEE). Comme lui, beaucoup de seniors développent encore au grand âge une vitalité intellectuelle remarquable. Ils s'impliquent activement dans les affaires publiques. Ils s'informent, participent aux débats et ne négligent pas le devoir d'aller voter.

Selon les recherches effectuées par Ryan Best, professeur à l'Université de Zurich, on perd, avec les années de vie, en rapidité lorsqu'il s'agit de réagir à la seconde à une situation urgente. Par contre, on gagne en faculté de prendre en compte son expérience et son savoir. Les seniors deviennent moins performants au volant de leur voiture, mais pour se forger une décision politique, ils sont favorisés, car mieux armés pour prendre du recul et pour mieux introduire dans leurs réflexions, leur expérience de vie et leur savoir. Les visionnaires sont rarement jeunes.

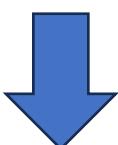
## DEFENSE DES AÎNES DES ORGANISATIONS DANS TOUT LE PAYS

En Suisse, de nombreuses organisations défendent les aînés. Orientées sur des activités de loisirs ou centrées sur des problématiques politiques et sociales, d'origine régionale ou syndicale, issues d'entreprises ou représentant des communautés d'intérêt, agissant au niveau local ou cantonal, associatives ou fédératives, elles présentent une grande diversité de formes, de tailles, de vocations. Ci-dessous un organigramme simplifié qui montre la position de la FVR.



Schweizerischer Seniorenrat  
Conseil suisse des aînés  
Consiglio svizzero degli anziani

Fondé en 2001. Organe consultatif du Conseil fédéral pour les questions liées à la vieillesse.



### VASOS FARES

Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz  
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse  
Federazione associazioni dei pensionati e d'aiutoaiuto in Svizzera

Fondée en 1990. 19 organisations nationales, cantonales et régionales affiliées, représentant environ 130'000 adhérents.



Schweizerischer Verband für Seniorenfragen  
Association Suisse des Aînés (ASA)  
Associazione Svizzera degli Anziani (ASA)

Fondée en 1971. 19 organisations membres, surtout alémaniques, représentant environ 40'000 adhérents.



Fédération Vaudoise des Retraités (FVR), fondée en 1992. Formée de 6 sections regroupant l'ensemble des localités vaudoises et représentant environ 2'000 adhérents.